

*Questions orales*

Yorkton-Melville également pour une question supplémentaire, et ensuite au député de Saint-Jean-Est.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il informer la Chambre, si celle-ci ne s'ajourne pas avant, mettons, encore deux semaines, quand nous pouvons nous attendre à ce qu'il annonce une stratégie industrielle qui permettra à l'économie de se mettre en branle?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, cette question est hypothétique.

\* \* \*

**LES FINANCES****LES TAUX D'INTÉRÊT—DEMANDE DE BLOCAGE—L'OPPORTUNITÉ DE L'IMPOSITION DE CONTRÔLES**

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre...

**M. Hees:** C'est-à-dire au même vieux Pierre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nystrom:** Si le premier ministre voulait bien prêter attention un moment, monsieur l'Orateur...

**M. Hees:** Il doit y avoir une admiratrice dans les tribunes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nystrom:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nystrom:** Monsieur l'Orateur, je vais m'adresser au ministre des Finances. Apparemment, le premier ministre s'en fiche. Étant donné que l'une des grandes banques américaines a haussé son taux d'intérêt privilégié à un niveau qui atteint le sommet de 1969, et comme les taux canadiens suivent ordinairement les taux américains, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il n'y aura pas d'autre relèvement des taux d'intérêt au pays avant la fin de l'année?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je m'en suis tenu à une politique que la Chambre approuve généralement, c'est-à-dire ne pas spéculer sur la fluctuation des taux d'intérêt ou des taux de change et évidemment, je ne puis donner cette assurance.

**M. l'Orateur:** Il est à noter que beaucoup de députés veulent poser des questions supplémentaires. Je vais essayer de terminer la première série de questions dans un moment et comme je l'ai dit, le député de Yorkton-Melville et celui de Saint-Jean-Est peuvent poser leurs questions supplémentaires.

[M. l'Orateur.]

**M. Nystrom:** Monsieur l'Orateur, étant donné qu'il est généralement admis au pays qu'il est probable que les banques hausseront bientôt leurs taux d'intérêt, le ministre des Finances ne peut-il pas assurer à la Chambre et au pays qu'il imposera des contrôles ou des restrictions sur certains taux d'intérêt pour éviter au consommateur canadien de faire les frais d'une hausse cette année?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je ne puis pas donner cette garantie.

**DEMANDE D'ANALYSE DE LA POLITIQUE DE LA BANQUE DU CANADA—L'OPPORTUNITÉ D'UN ACCROISSEMENT DE LA MASSE MONÉTAIRE EN FAVEUR DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES**

**M. James McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Compte tenu du taux de chômage exceptionnellement élevé pour la saison qui sévit au Québec et dans la région de l'Atlantique et compte tenu des répercussions des taux d'intérêt élevés sur les régions à croissance lente, puis-je demander au ministre des Finances s'il est prêt à revoir les politiques actuelles de la Banque du Canada d'augmenter les taux d'intérêt afin de permettre à ces régions à croissance lente d'obtenir plus facilement de l'argent?

**M. Hees:** Et ne donnez pas votre sempiternelle réponse toute faite.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la politique monétaire de la Banque du Canada vise à accroître la masse monétaire à un rythme suffisant pour tenir compte de l'expansion de l'économie, qui a progressé...

**M. Hees:** La voilà!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** ... à un rythme annuel cumulé de 12 p. 100 au cours du dernier semestre. J'estime que la Chambre a le droit de savoir, au moment où elle examine les chiffres rendus publics aujourd'hui, que personne, ni au Parlement, ni au gouvernement, n'est satisfait du niveau de chômage. Nous devons toutefois admettre que l'économie, si nous comparons juin 1973 à juin 1972, a produit 529,000 nouveaux emplois, soit un taux de création de nouveaux emplois de 6.2 p. 100, ce qui est là la plus forte augmentation jamais enregistrée dans notre histoire.

**M. McGrath:** Puis-je demander au ministre des Finances, en tant que question supplémentaire, s'il est d'avis qu'un taux de chômage de 12 p. 100 à Terre-Neuve, de 9.3 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique et de 7.4 p. 100 au Québec pendant le mois de juin constitue un taux d'expansion suffisant?

● (1500)

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je ne suis certainement pas satisfait de ces taux de chômage, mais je crois que le Parlement devrait prendre note du fait que, depuis le début de l'année, le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 6.7 à 5.3 p. 100.